



Réhabilitation de la ligne de chemin de fer Auray- Saint Brieuc, une volonté partagée

Décembre 2013

**Une note co-rédigée par les Présidents des Conseils de
Développements des Pays d'Auray, Pontivy, Centre Bretagne
et Saint Brieuc.**

Joseph GAUTER
Président
Conseil de développement
Pays d'Auray
Porte Océane
BP 70 447
56 404 AURAY Cedex
02 97 56 45 45
codepa@pays-auray.fr

James EVEILLARD
Président
Conseil de développement
Pays de Pontivy
1 rue Henri Dunant
BP 20 146
56 304 PONTIVY Cedex
02 97 27 84 44
catherine.laudrin@pays-pontivy.fr

Jacques GLORY
Président
Conseil de développement
Pays Centre Bretagne
5 rue le Ténio
BP 12
22 210 PLEMET
02 96 66 32 22
lebreton.payscentrebretagne@orange.fr

Jacques UGUEN
Président
Conseil de développement
Pays et agglo. Briochins
8 rue des Champs de Pie
CS 40 532
22 035 ST BRIEUC
02 96 58 35 25
etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org



Réhabilitation de la ligne de chemin de fer Auray-Saint Briec, une volonté partagée

Depuis février 2012, les Conseils de développement des pays d'Auray, Pontivy, Centre Bretagne et Saint Briec, directement concernés par l'avenir de la ligne de chemin de fer Auray / St Briec, ont pris l'initiative d'une réflexion commune pour évaluer l'intérêt que représenterait sa réhabilitation. Cette mobilisation s'est d'abord concrétisée par la diffusion d'un communiqué à la presse et aux élus locaux. Contact a été pris, par la suite avec le Conseil régional, les deux Conseils généraux concernés et RFF. Dès lors, plusieurs échanges, sont intervenus, en particulier avec le Conseil régional, et une réunion publique, à l'initiative du Conseil de Développement du Pays de Pontivy, avec l'ensemble des acteurs clé, a été organisée le 23 mars 2013. Plusieurs collectivités locales, organisations économiques (CCI...) et parlementaires ont pris position en faveur de la mise en état de fonctionner de cette ligne attestant d'une volonté forte et partagée d'investir ce dossier (cf. liste jointe). Ce projet est également inscrit dans certains projets de territoire (futur Scot du Pays d'Auray).

1. Etat des lieux

- Une ligne à voie unique mais aux dimensions normales et une emprise au sol qui permettrait la mise en place d'une deuxième voie, si besoin était. Les ouvrages d'art (ponts et tunnels) sont dimensionnés pour 2 voies.
- Un trafic actuel qui se résume au fret en vrac, de protéines végétales entre le port de Lorient et Pontivy (fret destiné à l'industrie de l'aliment du bétail).
- Le transport de voyageurs s'est arrêté en, 1951 pour la partie Auray/Pontivy, en 1987 pour la partie Saint Briec/Pontivy et en 2006 pour la partie Saint Briec/Loudéac.
- la voie est impraticable (végétation envahissante) entre Pontivy (St Gérard) et Loudéac soit environ 12 km de voies.

2. Intérêt de cette ligne

A minima il convient de sauvegarder l'avenir. Trop d'équipements collectifs ont été sacrifiés à une logique de court terme. Un choix fait dans une perspective de développement durable se doit de garantir la pérennité de cette ligne pour le long terme même si elle s'avérait sans usage immédiat.

Ceci étant, cette ligne présente plusieurs intérêts :

- Elle constitue la seule voie permettant une jonction nord/sud (hors Quimper/Landerneau à l'extrême ouest). Brest et Lorient étant les principales portes d'entrée de la Bretagne en matière de marchandises, le rail nord-sud permettrait de contourner Rennes et les risques de saturation que



l'on devine, pour approvisionner les gros centres agroalimentaires du nord de la Bretagne : Loudéac et bassin de Lamballe (Cooperl, Le Gouessant...).

- Tenant compte des enjeux environnementaux dont la réduction des émissions de CO₂, de l'augmentation du coût de l'énergie et du contexte actuel de mise en place de l'éco-taxe, la ligne de rail nord-sud constitue une solution alternative sérieuse aux transports routiers.
- Aujourd'hui, elle est l'outil ferroviaire du port de Lorient lui permettant de desservir son hinterland. Et on peut envisager un développement de cette fonction (sables pour le BTP, approvisionnement agricole...). Elle peut jouer le même rôle pour le port du Légué (et accessoirement relier les deux ports).

Le fret apparaît, de plus, comme un besoin et une opportunité de développement :

- C'est le seul usage actuel de cette ligne.
- Des possibilités d'autres transports de matières pondéreuses ont été affirmées (journée de Pontivy/23 mars 2013).
- Les Conseils de développement ont reçu l'appui d'un nombre conséquent d'élus, de collectivités locales et d'institutions économiques.

Des études devraient donc être engagées rapidement sur les questions suivantes :

- évaluation et chiffrage de la remise en état de la voie et des ouvrages d'art,
- identification des points d'échanges intermodaux,
- repérage et chiffrage des possibilités et opportunités de fret : les ports (Lorient/ Le Légué) et leurs hinterland, mais aussi l'ensemble des échanges nord/sud et Bretagne centrale.

Les quatre pays (conseils de développement) à l'origine de cette proposition sont réunis par le tracé de la ligne (d'Auray à St Briec) mais ne représentent pas son périmètre d'utilité : celui-ci est évidemment plus large. Il comprend notamment le pays de Lorient et plus globalement le développement de toute la Bretagne.

Enfin, le transport de voyageurs peut être envisagé. Des associations militent en ce sens. L'association PARBER (Espace Rail des Pays d'Auray, Rohan et Blavet) ou encore l'association des chemins de fer du Centre Bretagne (CFCB) ont organisé, sur cette ligne, des voyages touristiques permettant la découverte de la Bretagne intérieure. Les dessertes locales et l'accès au TGV sont aussi des perspectives envisageables. Les territoires concernés pourraient s'exprimer sur ce point (schémas des déplacements, politiques de développement touristique).

3. Liste des contributions sur le projet de revitalisation de la ligne Auray / St Brieuc

Nature	Collectivités / structure	Contact	Date	Avis	Détail
Communiqué	Conseils de Développement Pays d'Auray, de Pontivy, du Centre Bretagne et de Saint Brieuc		13 Février 2012		Communiqué « Les Conseils de développement se mobilisent pour la renaissance de la liaison de chemin de fer Auray – Saint Brieuc »
Courrier	RFF	Monsieur Xavier Rhoné, Directeur Général	2-mars-12		« (...) vivement intéressés à la mise en œuvre d'une réflexion sur le devenir de la ligne de chemin de fer Saint-Brieuc – Loudéac – Pontivy – Auray ». »
Courrier	Mairie de Pontivy	Monsieur Jean-Pierre Le Roch, Maire, Conseiller régional et Président de Pontivy Communauté	15-mai-12	Favorable	Affirme son soutien à la démarche et à l'argumentaire et cite deux décisions importantes du Conseil régional : modernisation des gares de Pontivy et Loudéac ; modernisation des sections Auray-St Gérard et St Brieuc-Loudéac. Autre décision importante : le plan ferroviaire breton souhaite rouvrir la section St Gérard-Loudéac pour 2020.
Courrier	Conseil Général Morbihan	Monsieur Noël Le Loir, Vice-président du CG et Maire de Guenin	15-mai-12	D'accord avec l'argumentaire	Mais réservé au vu des moyens financiers des collectivités à moins d'une réelle volonté du Conseil régional.
Courrier	Pontivy Communauté	Monsieur Jean-Pierre Le Roch, Président	15-mai-12	Favorable	Largement favorable aux investissements de réhabilitation complète de la ligne fret Auray-St Brieuc, pouvant être les prémisses à moyen terme d'un trafic de transport de voyageurs. Réservé quant à la mise en avant du pôle hospitalier dans l'argumentaire. Annexé au courrier: Projet de pôle économique à St Gérard s'appuyant sur le réseau ferroviaire existant (étude sur faisabilité plate-forme logistique de massification des flux).
Courrier	Quintin Communauté	Monsieur Yves Le Guen, Président	21-mai-12	Favorable	Approbation par le Conseil communautaire du projet de réouverture de la ligne de chemin de fer St Brieuc Auray

Réhabilitation de la ligne de chemin de fer Auray-Saint Brieuc, une volonté partagée



Nature	Collectivités / structure	Contact	Date	Avis	Détail
Courrier	Loïc CAURET (Maire de Lamballe / lettre signée en tant que candidat aux élections législatives circonscription Loudéac-Lamballe)		25-mai-12	Favorable	« (...) convaincu qu'il nous faut développer la multi-modalité dans les transports. »
Courrier	Ville d'Auray	Monsieur Le Sénateur Maire Michel Le Scouarnec	25-mai-12	Favorable	« (...) véritable alternative aux inconvénients du transport routier tant sur le plan économique et social (...). (...) s'inscrit pleinement dans notre politique de développement local. »
Courrier	Ville de Loudéac	Monsieur Gérard Huet, Maire et Conseiller Général	15-juin-12	Favorable	Affirme son engagement conjoint avec Monsieur le Maire de Pontivy et souligne que « Cette réouverture est motivée par la densité de notre tissu industriel présent en Centre Bretagne (...) »
Courrier	Région Bretagne	Monsieur Gérard Lahellec, Vice-président chargé de la mobilité et des transports	29-juin-12	Favorable	"(...) Nous avons identifié le caractère stratégique que représente la ligne ferroviaire Auray - St Brieuc, notamment pour les activités de fret. Notre souci commun est donc de prévoir les conditions de la pérennité et du développement de cette ligne. Votre initiative nous renforce dans cette volonté pour rechercher ensemble les moyens permettant de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain".
Courrier	Communauté de Communes Hardouiniais-Mené (Pays Centre Bretagne)	Madame Armelle Dessaudes, Présidente et Maire de Saint Vran	20-juin-12	Favorable	"(...) Avis favorable du Conseil communautaire au projet de rénovation de la liaison ferroviaire Nord-E19Sud qui sera un enjeu majeur dans les années à venir pour le développement économique de notre secteur et de la Bretagne plus généralement. (...)"
Question orale		Monsieur Michel Le Scouarnec, Sénateur	05-juil.-12	Favorable	Question orale à Monsieur le Ministre sur la réhabilitation de la ligne Auray-St Brieuc : « Le rail représente (...) une véritable alternative aux inconvénients du transport terrestre tout en structurant et en organisant notre territoire. Aussi, la réhabilitation de la ligne de chemin de fer Nord-Sud répondrait à plusieurs enjeux pour la Région Bretagne. (...). C'est pourquoi il lui demande de préciser les engagements envisagés pour soutenir, accompagner et financer ce projet, utile et fédérateur pour la région Bretagne. ».

Réhabilitation de la ligne de chemin de fer Auray-Saint Brieuc, une volonté partagée



Nature	Collectivités / structure	Contact	Date	Avis	Détail
Courrier		Monsieur Frédéric Cuvillier, Ministre des transports, de la mer et de la pêche	24-juill.12		Réponse à Monsieur Le Scouarnec : "Les investissements sur la ligne ferroviaire Auray-Saint Brieuc répondent à une préoccupation liée aux activités de fret, dont vous soulignez à juste titre l'importance. (...) le développement des modes alternatifs à la route est au cœur des orientations de notre politique de transport, laquelle doit pleinement contribuer à la transition écologique et répondre au mieux aux besoins de nos concitoyens dans leurs déplacements quotidiens."
Courrier		Monsieur Michel Le Scouarnec, Sénateur	24-juil.-12		Contre-réponse à Monsieur le Ministre sur le transport de voyageurs pour lequel la demande des élus locaux, à l'instar du fret, est forte.
Courrier	Locminé Communauté	Monsieur Gérard Corrignan	19 -juil.-12	Favorable	Avis favorable du Bureau concernant la réflexion engagée sur la revitalisation de la ligne de chemin de fer St Brieuc - Auray.
Courrier	Communes de Loudéac et de Pontivy	Messieurs Gérard Huet et Henri Le Dorze, Maires	30-oct.-12	Favorable	Courrier à RFF sur le lancement du programme de remise en état de la voie ferrée qui relie Saint Brieuc à Auray conformément au CPER 2007-2013 (...) et qui permettra à terme de connecter les ports de Donge, Lorient et St Brieuc. (...) cette réouverture est envisagée comme une solution pour pallier la suppression de 60% des sillons fret lors des travaux de la ligne à grande vitesse Le Mans - Rennes qui devraient s'étaler de 2013 à 2016.
Courrier	RFF	Monsieur Xavier Rhoné, Directeur Général	14-mars-13		Courrier transmis à Monsieur Gérard Huet suite à la rencontre organisée avec les élus de Loudéac et Pontivy. Précisions sur les travaux envisagés sur la ligne d'ici à 2015.
Rencontres « Connecter le Centre Bretagne au réseau ferré »	Organisées par le Conseil de Développement du Pays de Pontivy	Monsieur James Eveillard, Président	23-mars-13		<u>Interventions</u> : Ronan DANTEC, sénateur de Loire Atlantique, vice-président de la commission du Développement durable et de l'aménagement du territoire, Dominique ROMANN, FNAUT (Fédération Nationale des Usagers des Transports), Jean Pierre DUPONT, directeur du Centre Hospitalier du Centre Bretagne, Jacques UGUEN, président du Conseil de développement du pays de Saint Brieuc, membre du CESER Bretagne, Patrick SCAVINNER, membre du Conseil de développement du pays de Pontivy, Michel CANIAUX, délégué général ALTRO (Association Logistique Transport Ouest), Thérèse THIERY, Maire de Lanester, 1 ^è vice-présidente de Lorient Agglo...
Courrier	Groupe Europe Ecologie les Verts au Conseil régional	Mesdames Gaëlle Rougier et Anne-Marie Boudou, Conseillères régionales	25-mars-13	Favorable	Plusieurs prises de position en ce sens (...). Contre l'argumentaire "doit permettre de raccorder la Bretagne Nord au système de transport en cours de structuration au Sud (aéroport)".

Réhabilitation de la ligne de chemin de fer Auray-Saint Brieuc, une volonté partagée



Nature	Collectivités / structure	Contact	Date	Avis	Détail
Courrier	Commune de Loudéac	Monsieur Gérard Huet, Maire et Conseiller Général	4-juil.-13	Favorable	Motion du Conseil Municipal pour la modernisation de la voie ferrée St Brieuc - Auray et organisation d'une rencontre avec le Maire de Pontivy du DG de RFF (21-12-11).
Contribution à un Schéma des déplacements de Pays	Conseil de Développement du Pays d'Auray	Monsieur Joseph Gauter, Président, Roland Le Sauce et Gilles De Nert, animateurs du groupe de travail déplacements	20-mars-13		Contribution au Schéma de Déplacement du Pays d'Auray dans le cadre de la concertation publique organisée par le Conseil de Développement et dont l'un des 9 axes prioritaires est "un renforcement affirmé de l'axe ferré Nord/Sud pour le transport des personnes et des biens dans le cadre d'un aménagement de la Bretagne."
Contribution sur la place du territoire briochin en Bretagne	Conseil de Développement de l'agglomération et du Pays de Saint-Brieuc	Jacques UGUEN, Président	sept-13		"La ligne ferroviaire Manche-Atlantique doit structurer les échanges entre le Nord, le Centre et le Sud Bretagne."
Courrier	CIDERAL (Communauté Intercommunale pour le Développement de la Région et des Agglomérations de Loudéac)	Monsieur Guy Le Helloco, Président	24-sept.-13	Favorable	Motion du Conseil communautaire pour la modernisation de la voie ferrée St Brieuc - Auray